



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

CERN

Question écrite n° 39419

Texte de la question

M Charles Fiterman attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur l'attitude du delegue francais au comite des finances du CERN Le 23 fevrier dernier, le delegue de la France au comite des finances du CERN s'est oppose, sur instructions du ministre de l'education nationale, a la presence du president de l'association du personnel du CERN a une reunion ayant trait a l'avenir du personnel a laquelle participaient des representants suisses, francais et des membres de la direction de cet organisme. L'attitude du delegue francais a ete interpretee, a juste raison, par le personnel comme une manifestation d'hostilite a son egard. Cette reunion concernait pourtant celui-ci au premier chef puisqu'elle avait pour objet d'etudier une recommandation du comite d'evaluation du CERN proposant de creer des societes prestataires de services, de droits suisse et francais, habilees a employer du personnel d'execution. Cette proposition s'inscrit tout a fait dans le cadre d'une politique qui tend a precariser l'emploi et a affaiblir le potentiel que representent nos organismes de recherche. Parmi ceux-ci, le CERN tient une place particuliere et dispose de nombreux atouts comme le statut du personnel, une politique specifique associant le personnel au travail scientifique proprement dit, des recherches s'effectuant en cooperation avec de nombreux pays et sans exclusive. En s'opposant a la presence du president de l'association, le delegue francais a signifie que de mauvais coups etaient en preparation. L'ostracisme dont est frappe le president de l'association du personnel intervient precisement au moment ou la vocation meme du CERN est remise en cause, alors que la qualite des travaux qui y sont menes vient encore d'etre couronnee par l'attribution d'un prix Nobel. L'avenir du CERN est menace comme en temoignent le rapport final du comite d'evaluation, dit rapport Abragam, et la decision de la Grande-Bretagne de reduire sa participation financiere. Dans ces conditions, il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre les instructions urgentes qu'il compte donner pour que le delegue de la France au comite des finances revienne sur sa position a l'egard du president de l'association du personnel du CERN.

Données clés

Auteur : [M. Fiterman Charles](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39419

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1734